

Image not found or type unknown



2 loyers pour un même studio ??????????????

Par **gaggi**, le **21/05/2009** à **15:34**

Bonjour, rn j'ai déposé un préavis de départ d'un logement le 20 janvier dernier. rn Préavis de 3 mois, j'ai donc payé le loyer jusqu'au 20 avril dernier. rn Néanmoins, j'ai rendu les clefs dudit appartement le 17 février. rn Or la société de gestion a reloué cet appartement (à un collègue de travail) à partir du 1er mars. rn rn => elle a donc touché du 1er mars au 20 avril deux loyers pour un même studio... rn Je m'interroge sur la légalité de cette procédure. rn rn Merci de me renseigner sur ce point, rn ainsi que de m'indiquer les éventuels recours. rn rn Cordialement, rn Gaggi